



INSCRIPTION

BROCANTE

JOUETS ANCIENS ET COLLECTIONS

BEAUMONT DU PÉRIGORD

SAMEDI 1^{er} NOVEMBRE 2025

Nom, prénom :.....
Raison sociale (pour les professionnels) :... ..
Adresse :.....
.....
Tél :.....Email :.....

Pro :RC n°.....délivrée par.....le.....

Particulier : Pièce d'identité n°

Tarif 10 € les 5 mètres (chèque à l'ordre de l'ACEB)

Je m'engage à venir à la journée brocante à Beaumont du Périgord le samedi 1^{er} novembre 2025 de 6h à 18h.

Mention LU et APPROUVE et SIGNATURE EXPOSANT

A Le.....

REGLEMENT

Article 1 : La journée brocante est organisée par l'Animation Culturelle En Beaumontois. Cette manifestation est destinée à faciliter les contacts et les transactions (ventes, échanges, achats).

Article 2 : Cette manifestation est ouverte aux **exposants professionnels et particuliers collectionneurs** dont le bulletin de réservation ci-dessus sera dûment rempli (lu et approuvé, daté et signé, accompagné du paiement).

Article 3 : Dès son arrivée, l'exposant s'installera à l'emplacement qui lui est attribué.

Article 4 : Il est interdit de modifier la disposition des emplacements. L'organisateur seul sera habilité à le faire si nécessaire.

Article 5 : Les organisateurs se réservent le droit de refuser toute candidature ou exclure tout exposant qui à leur avis troublerait le bon ordre moral ou la moralité de la manifestation (ceci sans qu'il puisse être réclamé d'indemnisation d'aucune sorte).

Article 6 : Les objets exposés demeurent sous la responsabilité de leur propriétaire. L'organisateur ne peut en aucun cas être tenu pour responsable des litiges tels que pertes, vols, casses ou autres détériorations. L'exposant s'engage à se conformer à la législation en vigueur en matière de sécurité (produits dangereux, armes,...). L'organisateur se dégage de toute responsabilité en cas d'accident corporel.

Article 7 : Les places non occupées après 8 h 30 ne seront plus réservées et pourront être éventuellement attribuées à d'autres exposants. Les sommes versées resteront dans ce cas acquises à l'organisateur à titre d'indemnité. En cas d'impossibilité, l'exposant devra en aviser l'organisateur le plus tôt possible, à défaut les sommes versées resteront acquises à l'organisateur à titre d'indemnité.

Imprimé à nous retourner à :

ACEB, Mme ROBERT Amandine
636 route de Villeréal
24440 Nojals et Clotte
Tél. 06 32 23 02 33

Email : aceb24beaumont@orange.fr